

Questions obligatoires pour les conférences d'instituteurs en 1887

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III^o Cours. Numération jusqu'à million. Troisième série et récapitulation des précédentes.

IV^o Cours. Explication des quatre opérations sur les nombres entiers. Addition et soustraction complexes, d'abord sans, puis avec cumulation d'opération. Quatrième série avec récapitulation.

V^o Cours. Opérations complexes; théorie de fractions, cumulation d'opérations. Cinquième série et récapitulation des autres.

VI^o Cours. Fractions. Règle de trois et ses principaux usages. Théorie de la tenue d'un livre d'affaires domestiques.

Pour se rendre familier le mécanisme de la méthode, vingt-cinq régents, choisis par le Conseil d'éducation, parmi les plus capables et dans les locaux qui offrent la plus grande facilité pour l'introduction de la nouvelle organisation, furent appelés à une *Ecole de régents*, dirigée par M. Pasquier, et qui dura du 10 septembre au 10 octobre 1833.



QUESTIONS OBLIGATOIRES

POUR LES CONFÉRENCES D'INSTITUTEURS

EN 1887

A. LEÇONS PRATIQUES

Canton de Zurich. — 1. Leçon de langue, basée sur un chapitre du livre de lecture de Wegmann, 2^{me} ou 3^{me} classe.

2. Leçons de géographie avec la 5^{me} classe; application des petites cartes muettes des cantons. (Editeur, Antenen, Berne.)

3. Méthode pour l'enseignement du calcul dans une école divisée en six cours.

4. Application du système décimal.

5. Leçon de grammaire pour l'école secondaire, d'après le livre d'Ulzinger.

6. Introduction de l'enseignement de la perspective.

B. RAPPORTS

1. L'enseignement de l'histoire à l'école secondaire.

2. Lectures pour la jeunesse.

3. Les jardins d'enfants.

4. Les compositions dans l'école secondaire.

5. L'histoire suisse par Ruegg, comme manuel.

6. Amélioration du chant populaire.

Canton de Berne. — Comment l'école (primaire et secondaire) peut-elle remplir sa mission, consistant à préparer la jeunesse à la vie pratique ?

1. Est-il vrai que l'école ne forme que l'intelligence, qu'elle ne donne qu'une instruction sans fruit et qu'elle émousse les facultés de l'enfant ?

2. Eventuellement, qu'est-ce que l'école devrait laisser de côté, eu égard aux exigences de la vie pratique ?

3. Quelles seraient les branches à fortifier ou à introduire et quels changements devrait-on apporter au programme, aux moyens d'enseignement et à la méthode ?

4. Quelle attitude doit avoir l'instituteur relativement aux travaux manuels et aux jardins d'enfants ?

Canton d'Argovie. — Est-il opportun de rendre gratuites toutes les fournitures de l'école ?

Canton de Soleure. — Que peut attendre le corps enseignant de la revision de la constitution et de la législation concernant les autorités scolaires (Conseil d'éducation et Inspecteurs) et les pensions de retraite ?

Canton de Bâle-Campagne. — En quoi l'instruction publique est-elle intéressée dans les projets de revision constitutionnelle ?

A. K.

Bibliographies

I

Lehrgang der Italianische Sprache für Schulen und zum Selbststudium, ou *Cours de langue italienne*, par ELSNER, professeur à l'Ecole cantonale de Zoug. — Berne, imprimerie Wys.

M. Elsner, professeur et expert fédéral pour les examens des recrues, vient de publier un cours de langue italienne en deux volumes. L'ouvrage est destiné aux écoles comme aux personnes qui désirent apprendre la langue italienne, sans le secours d'un maître.

Afin de donner une appréciation aussi juste que complète, nous avons tenu à connaître le jugement d'une personne compétente dans la matière, et voici précisément, en résumé, le rapport que nous venons de recevoir.

Le 1^{er} cours se divise en différentes leçons qui traitent successivement des diverses parties du discours. Toutefois, ces parties ne sont pas disposées dans l'ordre généralement usité, mais bien selon la place que leur assigne leur importance pratique. Elles ne sont pas non plus traitées à fond, parce que l'auteur, en se restreignant aux traits principaux, a voulu écarter tout ce qui n'est pas essentiel et opportun. De cette façon, la clarté de l'ouvrage se soutient jusqu'au bout, et l'élève voit ainsi ses progrès se poursuivre d'une manière ferme et continue.

Le verbe, cet élément principal du langage, se présente dès les premiers exercices sous une foule de formes pour les fixer dans la mémoire des élèves. Quant aux règles, elles ont été réduites le plus possible et exprimées en termes clairs et concis. Elles précèdent l'exemple, parce que l'expérience a appris à l'auteur que seuls les élèves intelligents et appliqués, — lesquels forment d'ordinaire le plus petit nombre, — savent profiter de l'exemple pour en déduire la règle.